



Accompagner les personnes
précaires vers l'arrêt du tabac

FÉDÉRATION
ADVICTION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner

 Fédération
des acteurs de
la solidarité

APPEL à mobilisation 2025

Note d'information à destination des structures
souhaitant intégrer le projet Tapreosi

Sommaire

Contexte et pilotage du projet

Concrètement pour les structures ?

- Objectifs général et spécifiques
- Bénéfices attendus
- Structures concernées et bénéficiaires du projet Tapreosi
- Financement du projet

Processus de sélection au projet Tapreosi

- Comment compléter votre dossier de candidature
- Critères de sélection et d'évaluation
- Processus de sélection

Le calendrier et les étapes du projet

Depuis plus de dix années, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et la Fédération Addiction ont engagé un travail partenarial afin de proposer et déployer des projets communs constatant que les personnes qu'elles accompagnent présentent des problématiques communes. Cette volonté de collaboration et de travail intersectoriel était l'un des socles du projet **Tapreosi** (Tabac et Précarité, évaluation opérationnelle d'une stratégie d'intervention) qui avait pour objectif **une meilleure prise en charge du tabagisme au sein des structures du secteur social**. Il a consisté à coconstruire, avec les acteurs de terrain et les personnes concernées, **une méthodologie d'intervention adaptée aux besoins et réalités** des personnes en situation de précarité.

Cette méthode permet donc de réaborder **un dialogue sur la consommation du tabac, les pratiques dans les structures de l'Accueil, Hébergement, Insertion (AHI) et des représentations** des équipes de professionnel.les, comme des personnes accueillies. Elle apporte également une meilleure information sur les effets du tabagisme, un parcours d'accompagnement à la réduction/l'arrêt du tabac identifié et un meilleur maillage des acteurs d'un même territoire.

S'appuyant sur les retours très positifs d'une première évaluation menée par l'Observatoire Français des Drogues et des Tendances addictives (OFDT), **une phase 2 de Tapreosi financée par l'Institut National du Cancer (INCa) est lancée en ce début d'année 2025.**

Deux cohortes de 5 binômes de structures (AHI-Addiction) vont être accompagnées à l'appropriation de cette méthode, durant 15 mois chacune (soit 30 mois de déploiement opérationnel). L'accompagnement opéré par la FAS et la Fédération Addiction auprès des structures impliquées se

traduira également par **la mise en place de formations/sensibilisations, de stages croisés pour renforcer le travail de partenariat et la connaissance réciproque des deux secteurs, de temps de sensibilisations et informations** à destination des personnes concernées.

Cela devra permettre **la diminution voire l'arrêt du tabagisme** des personnes en situation de précarité ainsi que **des changements organisationnels et individuels** en réinterrogeant la question du tabac dans nos institutions.

De même, et dans la continuité de ce projet, il est apparu nécessaire de **réaliser une évaluation approfondie, sur le plan national, de l'évolution des pratiques** pour entériner un modèle d'accompagnement. Cette évaluation sera menée par l'équipe portée par Maria MELCHIOR de l'INSERM.

20 structures seront visées sur la totalité du projet, réparties en 2 cohortes et par binôme :

- 5 structures de l'AHI par cohorte, soit 10 structures sur la totalité du projet,
- 5 structures addicto par cohorte, soit 10 structures sur la totalité du projet.

A l'issue du projet, les résultats de l'évaluation menée par l'INSERM seront publiés et valorisés au travers de communications au sein de congrès scientifiques et de publications dans des revues spécialisées.

Concrètement pour les structures ?



Objectifs général et spécifiques

L'accompagnement à l'appropriation de la méthodologie Tapreosi par les professionnel.les, les personnes accompagnées et les structures, afin d'améliorer la prise en charge du tabagisme et la réduction des risques au sein des structures du secteur de l'AHI.

1. Déployer la stratégie d'intervention Tapreosi par la création et l'accompagnement de binômes AHI-addicto	2. Changer les représentations en formant les professionnel.les du secteur social aux enjeux autour des consommations de tabac des publics qu'ils et elles accompagnent, et plus généralement à la question des addictions.	3. Sensibiliser les personnes accompagnées sur les questions relatives à la consommation de tabac, et plus globalement à celles autour des conduites addictives dans une démarche de prévention et d'accompagnement vers le soin.	4. Favoriser l'accès au soin du public en soutenant et accompagnant la création de collaborations territoriales avec les structures de santé prenant en charge et en soin les personnes présentant des addictions.
---	---	---	--

Afin de répondre à ces objectifs, l'accompagnement de la FAS et de la Fédération Addiction proposera notamment aux structures impliquées dans le projet la méthodologie d'intervention Tapreosi telle qu'élaborée lors du programme Tapreosi 1 (2018-2021) :

- introduire une réflexion sur le tabagisme au sein des établissements, par le biais de temps d'échange et de sensibilisation ou formation des professionnel.les et en concertant les personnes concernées.
- travailler avec les professionnel.les de santé sur l'identification de partenaires, de temps de rencontres voire de formations croisées, de temps de travail communs et mises en œuvre de convention de partenariat.
- engager un dialogue et coconstruire l'accompagnement, en rendant systématique la question du tabagisme lors des entretiens individuels d'accueil, en distribuant et accompagnant la saisie d'auto-questionnaires, en animant des temps conviviaux et en déployant des enquêtes au sein des structures.
- apporter des réponses et valoriser les outils probants : renforcer l'écoute et les échanges autour des questionnements en mettant à disposition de la documentation, en proposant des séances d'information et de prévention à destination des personnes.
- accompagner le changement : en proposant et organisant des temps de suivis avec des professionnel.les de santé, en organisant et animant des ateliers thématiques en fonction des besoins (alimentation, stress), en proposant des aides et outils existants.

Les actions suivantes pourront également être mises en œuvre afin de répondre aux objectifs fixés dans le projet :

- formation/sensibilisation des professionnel.les du social sur les questions relatives aux conduites addictives,
- sensibilisation et outillage des personnes accompagnées sur les questions relatives à la consommation de tabac et plus globalement à celles autour des conduites addictives, dans une démarche de prévention et d'accompagnement vers le soin, par l'intervention de partenaires experts,
- soutien à la mise en œuvre de partenariats entre les structures AHI et de l'addictologie ainsi qu'entre les structures AHI et les structures de santé afin de faciliter l'accès aux soins du public en pensant des stratégies d'intervention communes,
- création d'outils adaptés aux besoins de structures pour faciliter l'accès aux soins, outils qui pourront être transférables.

Le modèle d'accompagnement à l'appropriation de la méthodologie sera coconstruit :

- par le savoir expérientiel des professionnel.les des champs de l'AHI et de l'addictologie, et par celui des personnes accompagnées ;
- par l'expertise collective des fédérations dans la réalisation d'un diagnostic et des actions qui en découlent.

Bénéfices attendus

- Les personnes accompagnées et les professionnel.les de l'AHI sont mieux informé.es sur les effets du tabac, sur les autres addictions et sur les ressources existantes.
- Les professionnel.les des deux secteurs visés (AHI et addictologie) sont mieux outillés et informés concernant leurs missions respectives et cadres d'intervention.
- Les partenariats, entre le secteur social et celui de l'addictologie, ainsi qu'avec les autres structures de la santé, sont renforcés, et les parcours d'accompagnement globaux des personnes sont mieux adaptés.
- Le nombre de personnes consommant du tabac et accompagnées par l'AHI enclenchant une démarche de soin et de sevrage est augmenté.
- Le nombre de personnes initiant une prise en charge en santé globale est augmenté, leur accompagnement est amélioré.

Structures concernées et bénéficiaires du projet Tapreosi 2

Le présent appel à mobilisation s'adresse aux structures et associations adhérentes de la Fédération des acteurs de la solidarité et de la Fédération Addiction.

Concernant le secteur social, sont visées spécifiquement les structures d'Accueil-Hébergement-Insertion (AHI).

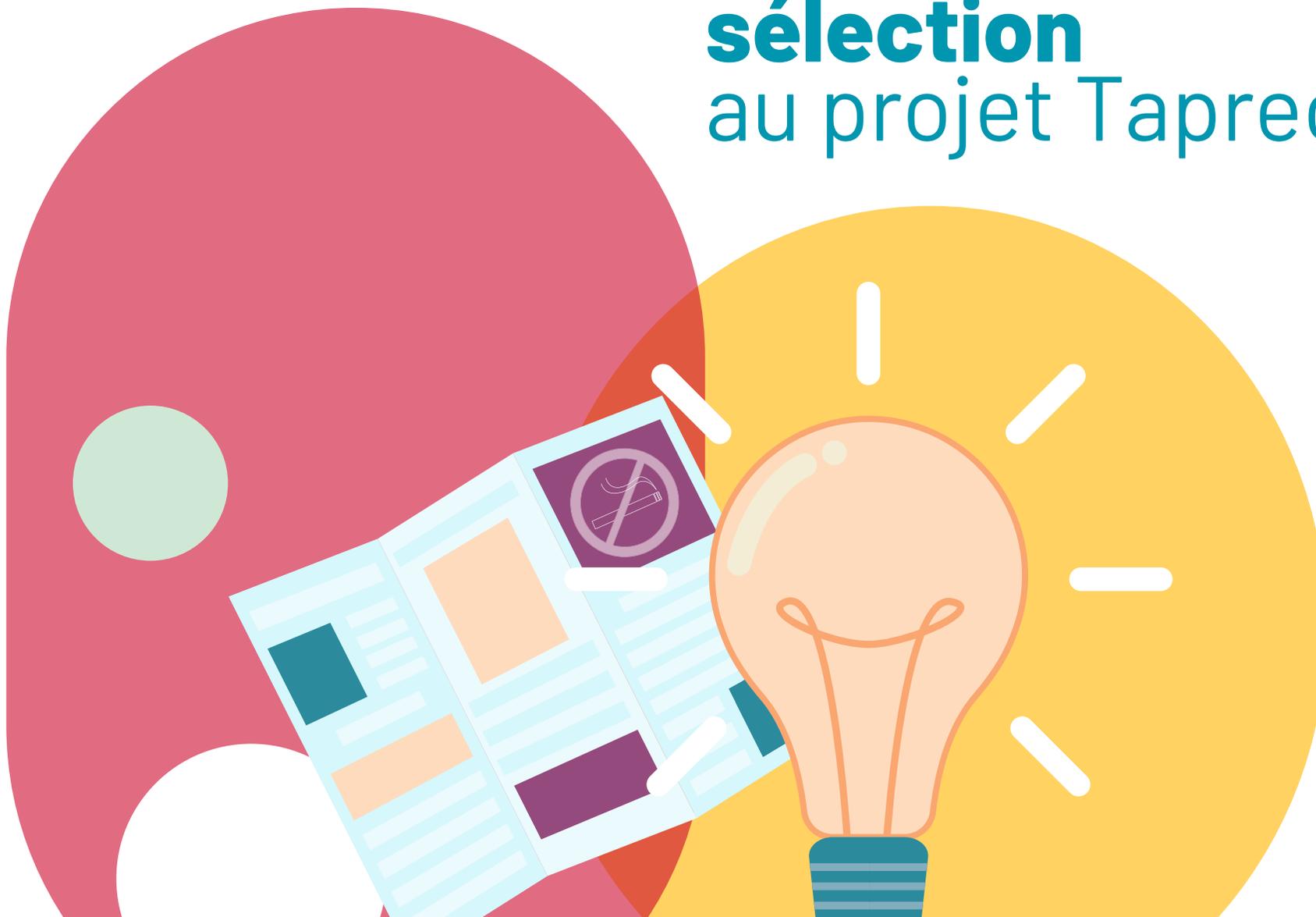
Financement du projet

Ce projet est financé par l'Institut National du Cancer (INCa) pour sa mise en œuvre opérationnelle. L'évaluation menée par l'INSERM est financée par l'INCA et l'IReSP pour le Fonds de Lutte Contre les Addictions.

Les binômes de structures bénéficieront d'une enveloppe (prestations de service facturées à la FAS) pouvant aller jusqu'à 18 000€, soit 9 000€ par structures, pour toute la durée de déploiement opérationnel (15 mois d'accompagnement).

Ce budget servira à financer les actions décidées dans le cadre des plans d'action de chaque binôme (hors actions de formations présent en charge par ailleurs), coconstruit avec la FAS et la Fédération Addiction, afin d'implémenter localement la méthodologie Tapreosi dans les structures partenaires.

Processus de sélection au projet Tapreosi



Comment compléter ce dossier de candidature ?

Les structures AHI et addicto peuvent soit candidater en binôme, soit, si elles ne disposent pas de partenaires privilégiés avec lesquels constituer ces binômes, candidater seules. Il reviendra alors, si elles sont sélectionnées, aux fédérations porteuses de les accompagner dans la constitution d'un binôme. Certaines parties du dossier sont à compléter seulement par les structures AHI, d'autres seulement par les structures spécialisées du secteur de l'addictologie : cela est précisé.

Il est conseillé de télécharger le dossier pour le compléter et non de le remplir en ligne.

Critères de sélection et d'évaluation

- Le formulaire de candidature doit être transmis aux adresses mails indiquées au plus tard **le 7 mars 2025 inclus**.
- Les structures candidates doivent nécessairement être adhérentes de la Fédération des acteurs de la solidarité pour les structures AHI et de la Fédération Addiction pour les structures de l'addictologie.
- Les structures candidates doivent héberger des personnes en situations de précarité et/ou accompagner des personnes en situation de précarité.
- Les structures candidates doivent rencontrer/accueillir des personnes présentant des conduites addictives.

Si tous ces critères sont satisfaits, les dossiers seront évalués au regard de la pertinence et de la clarté de la candidature. Il sera tenu compte de :

- La représentativité : territoriale et par type d'accueils, en veillant à avoir une représentativité nationale,
- Les problématiques et demandes exprimées en lien avec le projet,
- La cohérence de la candidature proposée avec le projet présenté ici.

Processus de sélection

Les candidatures seront soumises à un Comité d'Evaluation composé de membres de la Fédération Addiction, de la Fédération des acteurs de la solidarité et de membres externes reconnus pour leur expertise (MILDECA, Santé Public France, DGS, INCa, INSERM).

Les étapes de la procédure de sélection sont les suivantes :

- soumission du formulaire de candidature ci-après renseigné, à envoyer aux adresses suivantes :
 - marie.chatagnon@federationsolidarite.org
 - v.manoukian@federationaddiction.fr
- vérification des critères de recevabilité,
- transmission du dossier au comité d'évaluation,
- décision du comité.

Dans le cas où plus de candidatures que de structures pouvant être accompagnées et subventionnées seraient pré-sélectionnées par le Comité, les chargées de projets de la FAS et de la Fédération Addiction pourront être amenées à contacter les structures concernées afin de proposer un entretien complémentaire.

Calendrier et étapes du projet



Le calendrier de candidature et les étapes du projet

Phase 1 – Phase préparatoire (octobre 2024 à mai 2025)

- Constitution du comité de pilotage du projet – **octobre-novembre 2024** ;
- Lancement des candidatures via un appel à mobilisation auprès des structures adhérentes de la FAS et de la Fédération Addiction – **janvier 2025** ;
- Sélection des structures bénéficiaires et constitution des binômes AHI-addicto pour les 2 cohortes – **février-mars 2025** ;
- Réunion de lancement de la cohorte 1, états des lieux des structures et binômes, et début de l'accompagnement sur 15 mois – **mars à mai 2025**.

Phase 2 – Déploiement opérationnel et accompagnement des structures (mars 2025 à août 2026)

- Déploiement du plan d'accompagnement de la cohorte 1 : mise en œuvre de la stratégie d'intervention de Tapreosi, plans de formations, actions en direction des personnes concernées, partenariats... – **mai 2025 à mai 2026** ;
- Réunion de lancement de la cohorte 2 et début de l'accompagnement sur 15 mois, états des lieux des structures et binômes – **juin à août 2026** ;
- Déploiement du plan d'accompagnement de la cohorte 2 : mise en œuvre de la stratégie d'intervention de Tapreosi plans de formations, actions en direction des personnes concernées, partenariats... – **septembre 2026 à août 2027**.

Phase 3 – Évaluation du projet (avril 2026 à septembre 2027)

- Évaluation et bilan de la cohorte 1 – **avril-mai 2026** ;
- Évaluation et bilan de la cohorte 2 – **juin à juillet 2027** ;
- Élaboration des livrables et publications (en lien avec l'INSERM) – **août et septembre 2027**.



Accompagner les personnes
précaires vers l'arrêt du tabac

Retrouvez toutes les informations sur le projet Tapreosi
et l'appel à mobilisation sur les sites :

www.federationsolidarite.org
www.federationaddiction.fr

avec le soutien de

FÉDÉRATION
ADDICTION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner

 Fédération
des acteurs de
la solidarité

Inserm

La science pour la santé
From science to health

 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

 INSTITUT
NATIONAL
DU CANCER